

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste **Chef de Service Organisation des Opérations de Recouvrement** au niveau de la Direction du Recouvrement / Pôle Relations Affiliés et Assurés.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences / DRH, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chef de Service Organisation des Opérations de Recouvrement Direction du Recouvrement Pôle Relations Affiliés et Assurés	-Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 1 an dans le poste ; Ou -Chef de Bureau, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Cadre de formation Bac+3 minimum (licence ou équivalent), ayant une ancienneté(*) d'au moins 4 ans à la CNSS.	-Connaissance de la réglementation de la CNSS et du code de recouvrement ; -Connaissance des procédures interne et administratives du recouvrement ; -Connaissance des notions de base de la comptabilité générale ; -Connaissance des applicatifs informatiques relatives au domaine; -Capacité à organiser les activités de recouvrement des créances dans le respect de la réglementation en vigueur; -Capacité organisationnelle ; -Qualité de suivi et respect des délais ; -Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs. -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse aac2022@cnss.ma au plus tard le 14 Fevr 2022 et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général